

9

prépa

Culture générale

Options Scientifique,
Économique, Technologique

● Mercredi 18 avril 2018 de 8h00 à 12h00

Durée : 4 heures

Candidats bénéficiant de la mesure « Tiers-temps » :
8h00 – 13h20

Le candidat traitera l'un des deux sujets suivants :

SUJET 1 (*dans le thème*)

Qu'est-ce qui fait qu'un corps est humain ?

SUJET 2 (*hors thème*)

Rester soi-même.

CONSIGNES

Aucun document n'est permis.

Conformément au règlement du concours, l'usage d'appareils communicants ou connectés est formellement interdit durant l'épreuve.

Ce document est la propriété d'ECRICOME, le candidat est autorisé à le conserver à l'issue de l'épreuve.

2018

CORRIGÉ

CULTURE GENERALE

CONCOURS
ECRICOME
PREPA

VOIE ECONOMIQUE ET

COMMERCIALE

TOUTES OPTIONS

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

■ ESPRIT GÉNÉRAL

L'épreuve de dissertation de culture générale vise à évaluer chez les candidats les capacités de réflexion et d'argumentation, appuyées sur la lecture des grands textes, que l'on est en droit d'attendre d'un étudiant de niveau Bac + 2. Elle s'inscrit ainsi dans l'esprit du programme officiel de culture générale des CPGE économiques et commerciales. Celui-ci caractérise en effet la dissertation comme un exercice permettant à l'étudiant de « montrer sa capacité à s'interroger, à conduire une pensée cohérente et à exploiter de manière pertinente ses lectures ». Il importe de rappeler qu'avant de constituer une épreuve de concours, la dissertation et son apprentissage visent, toujours selon les termes du programme officiel, à « former l'esprit à la réflexion autonome et éclairée ». C'est cette capacité de réflexion que l'épreuve du concours a pour fonction de mesurer, bien plus que de simples possibilités de mémorisation et de restitution.

■ SUJETS

Le candidat traite sous forme de dissertation l'un des deux sujets au choix :

- Dans le thème : Le sujet, un énoncé bref, qui n'a pas nécessairement la forme d'une question, s'inscrit dans le champ général de réflexion déterminé par le thème annuel. Que le sujet soit dans le thème ne signifie pas que le thème soit le sujet ! En d'autres termes, une simple récitation de connaissances acquises sur le thème, non soucieuse du sujet proposé, ne saurait constituer une dissertation satisfaisante, quels que soient l'intérêt et le degré de maîtrise des connaissances mobilisées.

- Hors thème : Le sujet, qui a également la forme d'un énoncé bref, appartient aux champs les plus généraux de la réflexion, tels qu'ils sont présentés dans le programme (fixe) de première année. Ce sujet peut donner l'occasion à certains candidats de montrer leur originalité, à condition de disposer d'une culture préalable sur la question et d'avoir une capacité effective d'interrogation. Il ne doit surtout pas être considéré comme une planche de salut pour ceux

qui n'ont pas travaillé le thème de deuxième année, et demande le niveau de culture générale attendu à l'issue de la première année.

■ ÉVALUATION

Elle prend en considération les grands critères de la dissertation :

- l'aptitude à prendre en compte l'énoncé dans sa singularité, à comprendre le problème dans sa profondeur et à en saisir l'enjeu ;
- la capacité à ordonner ses idées de manière vivante et claire, en évitant une simple juxtaposition de remarques, un plan mécanique et passe-partout, et l'énumération de références ;
- l'aptitude à conduire une pensée personnelle, à exploiter ses lectures et à mobiliser ses connaissances ; en matière d'auteurs et de références, il n'y a pas de passage obligé, tous sont accueillis avec bienveillance, pourvu qu'ils soient l'objet d'une maîtrise et d'une appropriation personnelles.
- La présentation matérielle de l'écrit, la qualité du style, la correction de l'orthographe et de la syntaxe.

■ LE PROGRAMME

Le thème pour le concours 2019 est : **la mémoire**. Aucune liste d'œuvres et d'auteurs n'est proposée. Chaque professeur, responsable de ses choix, détermine librement les œuvres philosophiques, littéraires ou autres, qu'il juge nécessaires à son enseignement.

CORRIGÉS

■ SUJET 1 (dans le thème) :

QU'EST-CE QUI FAIT QU'UN CORPS EST HUMAIN ?

Il faut déplorer que les remarques faites en 2017 n'aient pas davantage été prises en compte, au point qu'on serait tenté de les reproduire. La longueur croissante des copies, soulignée par quelques correcteurs, n'est pas l'indice d'une meilleure préparation, mais plutôt celui d'un défaut persistant, qui consiste à privilégier une restitution de connaissances au détriment de la réflexion et d'abord de l'attention pour le sujet, dont la spécificité n'a pas été suffisamment prise en compte. Les digressions, la fréquence du hors sujet traduisent l'insuffisance d'un travail préalable de délimitation de la question à traiter.

Il faut donc redire que l'analyse préalable de l'énoncé est nécessaire à la bonne compréhension de la question posée. Chacun des termes de l'énoncé doit être pris dans son sens propre et spécifique, car chacun joue un rôle dans la délimitation du problème à traiter. Mais il convient de rappeler que cette analyse est un préalable, et qu'elle ne doit pas perdre de vue la question dans son unité. Une énumération de gloses sur chacun des termes de la question ne saurait tenir lieu d'introduction, et ne ferait que disperser l'unité du problème à traiter.

La formulation du sujet pouvait amener les candidats à procéder par énumération de caractéristiques distinctives sans effort de problématisation. Cette approche tend à réduire la portée du sujet en présupposant qu'il ne s'agit que de trouver une différence, voire un seuil à partir duquel on pourrait considérer qu'un corps est humain. Les meilleures copies sont celles qui ont su radicaliser le problème en mettant en question l'existence même d'une telle différence, sans se contenter d'une approche purement logique ou définitionnelle de la question, consistant à rechercher au sein du genre commun « corps » la différence spécifique permettant d'identifier l'espèce « corps humain ».

On ne pouvait certes pas exclure que ce qui fait d'un corps qu'il est humain est aussi ce qui permet de le reconnaître comme tel, mais ne voir dans le sujet que la question « à quoi reconnaît-on qu'un corps est humain ? » l'amputait d'une dimension ontologique qui en fait pourtant l'intérêt. À l'inverse, les meilleures copies sont celles qui se sont montrées attentives au verbe « faire », sans se limiter à la seule présence d'un trait distinctif du corps humain, mais en cherchant à situer ce « faire » dans l'être même de ce corps, et non dans quelque chose qui s'y ajouterait sans en relever. « Faire » que le corps soit humain pouvait alors s'entendre à la fois comme la production de l'humanité dans un corps pris comme objet (les techniques du corps, la « construction sociale du corps », la discipline, etc., qui « font » d'un corps d'abord animal un corps humain), mais aussi comme un dynamisme interne propre au corps qui en fait le sujet d'une humanisation qui trouve en lui son propre principe.

Nombre de copies ont abordé le sujet dans la perspective d'une confrontation à l'inhumain, en opposant par exemple le corps humain au corps monstrueux. Mais on ne pouvait ici se contenter de restituer un cours sur le monstre, il fallait encore s'interroger vraiment sur la pertinence d'une frontière physique ou biologique de l'humanité, et entendre la question dans sa radicalité, en courant le risque qu'elle n'ait pas de réponse pleinement satisfaisante. On pouvait en effet ne rien trouver si l'on cherchait ce qu'il y a d'humain dans le corps lui-même, entendu comme corps physique. Ont été appréciées de ce point de vue les copies qui, insistant sur la continuité et même la proximité animal-homme sur un plan biologique, ont souligné la nécessité de rechercher l'indice d'humanité du corps sur un autre plan, culturel, symbolique, sacré ou métaphysique, tout en s'interrogeant sur son inscription corporelle, sans se contenter de le surajouter.

L'analyse de la différence entre le corps vivant et la dépouille mortelle pouvait être précieuse ici, et conduire à situer dans la dimension symbolique qui fait du corps un signe ce qui justifie le respect qu'on lui accorde encore lorsqu'il est rendu à sa dimension matérielle.

Le problème est alors de savoir si l'on peut penser l'humanité du corps sans la situer dans une réalité non corporelle que le corps ne ferait que représenter, et avec laquelle son articulation serait problématique, sinon mystérieuse, ce qui conduit à envisager le problème de l'union de l'âme et du corps. Hélas, cet aspect de la question a souvent donné lieu à des

ré citations dont la dimension problématique a été évacuée. L'âme est trop souvent traitée comme une évidence dont la jonction au corps est supposée résoudre le problème, loin de le poser. Il convenait ici d'éviter deux écueils. Le premier était de couper l'homme de l'animalité en rejetant le corps de l'animal dans un univers strictement biologique, comme si le corps humain n'était pas aussi un corps vivant. Le second était de situer l'esprit dans un lien si étroit avec son incarnation qu'on puisse être amené à trouver de l'humanité dans un corps qui ne serait pas humain, mais animal voire mécanique.

Passé le constat de l'insuffisance d'un critère distinctif qui resterait sur un plan exclusivement biologique, il ne fallait donc pas se réfugier trop vite, ni surtout exclusivement, dans une antithèse spiritualiste et oser envisager l'éventualité que, si ce n'est pas quelque chose de corporel qui identifie le corps comme humain, ce n'est peut-être pas non plus l'âme qui à elle seule fait qu'un corps est humain, dans la mesure où elle lui reste radicalement étrangère. Il convenait alors d'interroger la nature de cette mystérieuse « union » dont le corps serait à la fois le lieu et le témoin.

L'humanité d'un corps peut alors apparaître à travers tout ce qui manifeste l'écart de l'homme par rapport à son propre corps, cette distance qui me fait dire « mon corps » comme si je ne me confondais pas avec lui, exprimant ainsi, sans doute de façon confuse, au sens cartésien du terme, à la fois une dualité, une altérité, — celle que suggère le sujet proposé par HEC, « Mon corps et moi » — et en même temps ce qui en permet l'appropriation et l'identification à soi, telle qu'elle s'exprime dans la formule de Merleau-Ponty, « Je suis mon corps ». Cette citation a été trop souvent citée sans explication suffisante, comme une formule magique, alors qu'elle ne devait pas simplement être mentionnée pour être opposée à « J'ai un corps », mais analysée dans sa richesse et sa complexité. Sans pouvoir être exigées, et à condition de ne pas se réduire à une invocation allusive, les références à la phénoménologie ont été appréciées. Ces références et les auteurs convoqués étaient fonction de la culture personnelle du candidat. L'essentiel était qu'il ne se contente pas de formules survolées, mais se montre capable d'analyser les notions que son parcours et les auteurs étudiés lui auront permis de rencontrer : l'incarnation, le corps propre, ou encore les analyses du visage...

■ SUJET 2 (hors-thème) :**RESTER SOI-MÊME**

Conformément à l'esprit de l'épreuve, ce second sujet devait permettre aux candidats de tirer parti des connaissances acquises lors de leur première année de classe préparatoire, en particulier à propos de la rubrique 6 : « Les figures du moi et la question du sujet depuis la Renaissance ». On pouvait ainsi attendre d'un candidat normalement préparé à l'exercice de la dissertation que l'absence de question ne le déconcerte pas, et qu'il sache formuler par lui-même les interrogations qu'une telle expression, par ailleurs commune, peut soulever à la réflexion. Il faut noter que cette année, la proportion des candidats ayant choisi de le traiter, quoique toujours faible, est apparue en légère hausse. Mais ce choix n'a pas été toujours bien motivé.

La difficulté du sujet tenait à la distinction et à l'articulation des deux dimensions que l'expression peut prendre : l'une plus ontologique, l'autre plus morale. La première croise ainsi la question de l'identité personnelle, la seconde celle de l'authenticité ou de la fidélité. Les copies ont été valorisées lorsqu'elles ont su mettre à profit la culture acquise en première année pour nourrir et illustrer ces notions de fidélité, d'authenticité et d'identité, en les distinguant dans un effort de conceptualisation et d'articulation. De même, les tentatives pour considérer le rôle que peut jouer ici la liberté ont pu être appréciées : la persistance d'une identité fait-elle en effet obstacle à la liberté ou en est-elle la condition ?

Hélas, il faut déplorer le trop grand nombre de copies dont les auteurs n'avaient visiblement pas de raisons positives pour motiver leur choix et semblent supposer qu'un bavardage inconsistant ne témoignant d'aucune culture peut tenir lieu de dissertation.

Il convient également de rappeler aux candidats que le sujet n° 2 est un sujet « hors-thème » : nombreux sont ceux qui, sans doute désarçonnés par le sujet n° 1, mais n'ayant pas d'autres connaissances, ont rabattu le sujet sur le thème du corps. Cela a pu conduire par exemple à se demander si le corps pouvait rester lui-même alors qu'il est soumis au temps, ce qui réduisait singulièrement la portée du sujet. Il faut donc souligner à nouveau que le

programme de première année doit avoir été travaillé sérieusement pour aborder ce sujet 2 dans les meilleures conditions.

Les correcteurs ont trouvé sur ce sujet des copies de niveaux très contrastés. D'une part des copies très courtes, parfois à peine commencées, ignorantes de la nature de l'exercice, et marquées par un niveau d'expression et de conceptualisation faible. D'autre part des copies plus réfléchies, dont les meilleures ont su distinguer « rester soi-même » de « être soi-même » ou encore de « se connaître soi-même », pour parvenir à respecter ainsi la spécificité de la question. « Soi-même » étant un pronom dont le caractère « réfléchi » implique une relation, on a pu apprécier particulièrement les efforts faits, quelles que soient les références mobilisées, pour distinguer un soi qui construit son identité dans ce rapport à lui-même, de la permanence statique d'un moi pensé comme une substance, qui implique donc le passage à un soi conçu comme substantif. Cela n'allait pas de soi, cette permanence n'étant pas évidente déjà pour chacun, et dès lors installer une tension, voire une contradiction au cœur même de l'identité était appréciable. L'analyse d'exemples littéraires pouvait ici se révéler féconde, pour se demander si la fidélité à soi-même n'est pas un masque par lequel se dissimule une autre facette de notre personnalité où le souci de devenir serait prépondérant. On a ainsi valorisé les candidats envisageant les facteurs de l'altération qui accompagne le devenir et empêche de rester soi-même en faisant devenir autre. Comment penser d'autre part une identité stable sans la réduire à une dimension universelle et impersonnelle ? Mais à l'inverse, comment prendre en compte la diversité qui s'inscrit dans le sujet même sans le rendre illusoire ?

S'il ne fallait pas voir trop vite dans le verbe « rester » un impératif allant de soi, puisqu'il peut se lire également comme un infinitif, il fallait aussi s'interroger sur la légitimité et sur les conditions de possibilité d'une telle injonction.

Les critères d'évaluation de ce sujet demeurent donc très classiques :

-1) La rigueur dans l'approche du sujet et donc la présence d'une méthode qui permette la mise en place d'un problème et y rapporte explicitement la progression du plan, en justifiant

sa démarche et en évitant l'énumération de considérations qui ne seraient animées par aucun questionnement.

-2) Le niveau d'argumentation, qui permet généralement de distinguer très vite les copies ayant pris ce sujet par défaut de celles qui en ont fait un choix positif. Il ne faut pas identifier le niveau d'argumentation à l'accumulation de références. Comme on l'a vu ci-dessus, la pratique de distinctions conceptuelles est toujours précieuse.

RAPPORT

■ APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES DES CORRECTEURS

Les correcteurs soulignent hélas régulièrement les mêmes défauts. L'accent est mis sur l'insuffisance de la réflexion personnelle, le manque d'interrogation. Cela se traduit dans les copies par la rareté de l'analyse et à l'inverse par la profusion de références restituées comme si l'épreuve consistait à les réciter en en juxtaposant le plus grand nombre, parfois dans le même paragraphe. Comme l'an passé, on déplore un détournement de la préparation au profit de l'exposition de connaissances plus ou moins bien assimilées, et au détriment d'une lecture attentive du sujet, soucieuse d'en respecter la spécificité et d'en délimiter précisément le champ.

Il faut donc rappeler que si les connaissances sont nécessaires, en ce qu'elles témoignent d'un niveau de culture générale, elles ne doivent pas pour autant se substituer à la réflexion personnelle. Leur présence est certes prise en compte par les correcteurs et elle rend compte de la moyenne honorable de l'épreuve. Elle est aussi à l'origine de l'accroissement souvent souligné de la longueur des copies. Mais il reste indispensable, pour prétendre à l'excellence, de tenir compte des indications du programme officiel de culture générale pour les CPGE commerciales, rappelées plus haut dans la rubrique « esprit de l'épreuve ».

Pour cela il importe de ne pas faire l'impasse sur l'analyse et la problématisation qui témoignent de l'implication de la réflexion personnelle et montrent que le candidat s'approprie la difficulté qui lui est proposée. Les correcteurs ont en effet souligné l'absence très commune de problématique. Nombre de candidats se contentent d'une reformulation de la question qui ne fait apparaître aucune difficulté, avant de proposer un plan qu'aucune problématique ne vient justifier, et qui le plus souvent se ramène à une énumération.

■ BARÈME

Il n'y a pas à proprement parler de barème pour la dissertation de culture générale. S'agissant d'un concours et non d'un examen, il ne s'agit pas de vérifier l'accès à un niveau qui pourrait se traduire de façon quantitative. Il s'agit de classer les candidats en permettant à l'épreuve de jouer pleinement son rôle dans ce classement, au même titre que les autres. À cette fin, la note traduit une appréciation qualitative fondée sur les remarques qui précèdent et sur les erreurs relevées ci-dessous.

■ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES

1) « Qu'est-ce qui fait... » La première erreur découle des défauts signalés auparavant. Elle consiste à ne pas lire suffisamment le sujet et à ne pas tenir compte du verbe « faire ». On a apprécié à l'inverse sa prise en compte et la distinction des diverses acceptions qu'il pouvait prendre ici.

2) « un corps ». Il est surprenant de constater qu'après avoir travaillé le thème durant l'année, les étudiants soient aussi prompts à le négliger et à dévier vers « l'être humain », dont les caractéristiques distinctives sont alors recherchées indépendamment du corps, et en dehors de lui, sans réfléchir à leur incarnation. On se demande alors simplement « qu'est-ce qui fait que nous sommes humains ? » sans prendre en compte la place que le corps peut tenir dans notre humanité ni surtout s'interroger sur sa propre humanité.

3) « humain ». C'est bien de l'humanité d'un corps qu'il était question, et l'on ne pouvait donc pas se contenter d'évoquer l'âme comme solution miracle qui humanise le corps en venant s'y joindre, pour ne pas dire s'y ajouter. Il est frappant de voir que le dualisme est communément admis, voire posé comme une évidence, sans que les problèmes qu'il pose

soient au moins soulevés. Comment penser l'articulation de deux substances aussi radicalement distinguées ? On se contente un peu vite de la trop fameuse glande pinéale...

Quand on aborde la notion d'humanité dans sa dimension morale, on se heurte à des contradictions qui soulignent la difficulté : certains considèrent que dans les camps, c'est le corps des déportés qui a perdu son humanité, d'autres que c'est celui des officiers nazis... De même le perfectionnement croissant de la robotique amène à conclure que le robot peut avoir un corps humain, ce qui suppose le problème résolu...

4) Le plan : il a trop souvent pris la forme d'une énumération de caractéristiques. On montre longuement qu'un corps est humain lorsqu'il est vivant, comme s'il n'y avait pas d'autres corps vivants, et surtout comme si la mort privait le corps de son humanité, ce que les soins apportés à la dépouille mortelle et les rites funéraires démentent. On considère aussi qu'un corps est humain lorsqu'il a une âme, sans distinguer l'âme de l'esprit, de la conscience, ou encore de la raison, et sans s'interroger suffisamment pour savoir dans quelle mesure et en quel sens c'est l'âme qui fait qu'un corps est humain. Platon et Aristote sont facilement confondus, et la théorie aristotélicienne est malmenée.

Sous prétexte d'aller directement à ce qui est spécifiquement humain, on a trop vite délaissé le corps dans sa dimension physique et les caractéristiques propres qui le distinguent : la station droite, la bipédie, le volume de la boîte crânienne, la main...

5) Pour le sujet 2, l'erreur la plus fréquente a consisté à ne pas respecter la spécificité du sujet, pourtant signalé « hors-thème », et à le traiter à partir des connaissances acquises sur le thème, comme on l'a vu plus haut. D'autre part le manque d'analyse s'est traduit ici par l'absence de vraie distinction entre rester, être et se connaître soi-même.

■ LES BONNES IDÉES DES CANDIDATS

Certaines références littéraires ou artistiques ont été étudiées avec précision, donnant lieu à de bonnes analyses, n'étant pas traitées comme de simples illustrations. Citons par exemple *Bel Ami* de Maupassant, ou le tableau de Picasso *Le rêve*. L'évocation de la danse a pu également donner lieu à des développements intéressants. Des connaissances précises dans les domaines des monstres ou des robots ont permis à de bonnes copies de se démarquer.

Quelques copies ont su montrer l'importance des autres dans le rapport à son propre corps. D'autres encore ont pensé le statut du cadavre : jusqu'où peut-on y voir un corps ? À quoi tient son humanité ? Enfin, la distinction entre naître homme et devenir humain a pu conduire à des réflexions sur le « devenir humain » du corps, ce qui supposait à juste titre de ne pas traiter l'humanité du corps comme une évidence, un donné.

Les copies qui ont su mettre en question de façon argumentée l'existence de critères objectifs de l'humanité du corps ont été appréciées, tout comme celles qui se sont demandé dans quelle mesure un corps (artificiel ou animal) peut être considéré comme doté d'humanité : elles témoignaient ainsi de leur compréhension de la nature de l'épreuve.

■ CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

Les conseils se déduisent des défauts dont ils doivent prévenir l'éventualité. La persistance de ces défauts est encouragée par des produits commerciaux réduisant la dissertation à un assemblage de paragraphes tout faits dont la juxtaposition dans un certain ordre permettrait de faire face à tous les sujets possibles. On ne peut que redire que la dissertation n'est pas affaire d'habileté mais de réflexion et reprendre les conseils donnés précédemment.

1. L'analyse.

Dans les énoncés des sujets, on retrouve le plus souvent le terme qui correspond au thème, cette année : « corps ». La majorité des candidats ayant travaillé ce thème, il faut

comprendre que ce n'est pas tant sur les connaissances relatives à ce thème que les différences s'établissent mais, au moins en partie, sur la prise en compte des autres mots qui figurent dans l'énoncé et en font la spécificité. Pour cela le candidat ne peut compter que sur ses propres capacités d'analyse. Le thème n'est pas en effet le prétexte à un étalage de connaissances. C'est la façon singulière dont il est présent dans l'énoncé qui doit être prise en compte, comme on a tenté de le montrer. C'est donc le nécessaire travail d'analyse qui rend possible une problématisation fidèle à ce que le sujet met en question et permet d'éviter la récitation, la juxtaposition de références et d'exemples qui ne prennent pas suffisamment en compte le problème à traiter. En d'autres termes, il convient de se demander d'abord non pas « que vais-je répondre ? », mais « qu'est-ce qu'on me demande ? » et « où est la difficulté ? ». Ce travail n'est pas qu'un simple préalable dont on pourrait s'acquitter au début, par une simple définition, pour ne plus y revenir : il doit se poursuivre tout au long du développement, et c'est ainsi que se concrétisent la progression et l'approfondissement de la réflexion.

2. La problématisation.

Problématiser un sujet ne se limite pas à opposer brutalement deux affirmations contradictoires. C'est au contraire mettre en évidence une hésitation de la pensée devant des difficultés. C'est pourquoi une dissertation doit être animée par une pensée soucieuse et questionnante, dont le mouvement s'explique à travers des transitions qui ne sont pas des artifices rhétoriques, mais l'expression même du progrès de la réflexion, où l'interrogation doit avoir toute sa place.

3. Plan et transitions.

La présentation du plan dans l'introduction ne doit pas avoir pour effet de « tuer » le problème. C'est pourtant ce qui se passe lorsqu'on énumère les grandes affirmations qui vont scander le développement comme autant de points d'un exposé. Il est préférable de mettre en avant des objets de questionnement plutôt que des propositions dogmatiques : « nous nous demanderons pourquoi »... est ainsi préférable à « nous verrons que ». Il en va de l'esprit même de la dissertation.

4. Conventions de présentation.

Il est inutile de numéroter les parties et les sous-parties du développement. De même, il n'y a pas lieu de faire figurer des titres, qui brisent la continuité de la réflexion, telle qu'elle s'exprime dans les transitions. Une écriture soignée et lisible, sans ratures, est appréciée : elle marque autant le souci d'être compris que le respect du lecteur.

5. Orthographe.

À la différence de l'épreuve de résumé, il n'y a pas de barème spécifique prévoyant le retrait de points en fonction du nombre de fautes. Toutefois, le souci de l'orthographe, ainsi que de la syntaxe, est nécessaire, car les deux jouent un rôle dans l'appréciation globale de la copie. Dans cette perspective une relecture spécifique et attentive est indispensable. Cette année, cette pratique semble avoir été particulièrement négligée. Elle éviterait pourtant bien des fautes.

6. Le sujet hors thème.

Il faut rappeler ici que le choix de ce sujet doit être fait pour des raisons positives. Celui-ci ne saurait en effet servir de remède à une préparation insuffisante durant l'année, d'autant que son traitement implique de mobiliser des capacités équivalentes à celui du premier, et de prendre appui sur la maîtrise du programme de première année, qui doit donner les moyens d'argumenter.

Terminons en souhaitant que les candidats trouvent dans ces lignes des raisons de croire que, plutôt qu'un bachotage aveugle, une préparation méthodique et réfléchie est la condition non seulement d'une épreuve réussie, mais aussi de la formation du jugement éclairé nécessaire à chacun, bien au-delà du concours. Remercions également les candidats qui, loin d'une recherche désinvolte d'efficacité, ont fait honneur à la pensée par leur effort de réflexion.